

**TONDEUSE
À GAZON**

À partir de
299 \$*
*Détails en magasin



1271, BOUL. ST-LAURENT, LOUISEVILLE
819 228-3858

>259619

**On reprend
graduellement
ses activités
en continuant
de se protéger!**

Information et conseils
à l'intérieur.

Votre
gouvernement

Québec

AIDER À CHANGER LE MONDE... UN SOURIRE À LA FOIS

La Sévéroise Geneviève Richard met sa tête à prix pour contribuer à la mission de Guillaume Vermette et des clowns humanitaires de la Caravane Philanthrope
PAGE 3

**Les golfeurs
de retour
sur les verts**

PAGE 8



**Réouverture
prévue avant
la fin de l'été**

Lien interrives
La Gabelle

PAGE 2



Réouverture prévue avant la fin de l'été

Lien interrives La Gabelle

PIER-OLIVIER GAGNON

pogagnon@lechodemaskinonge.com

SÉCURITÉ. Le projet de réaménagement des approches du lien interrives La Gabelle, estimé à 250000 \$, est en voie de franchir les dernières étapes administratives menant vers sa réalisation.

Les travaux visant à rendre plus sécuritaire l'infrastructure d'Hydro-Québec, qui relie la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès à celle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, devraient s'amorcer au cours des prochaines semaines, a appris l'Écho de Maskinongé.

«Hydro-Québec avait déjà fait produire une première version des plans et devis. Avec la subvention qu'on a obtenue du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), c'est la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qui est maintenant donneur d'ouvrage et qui gère le dossier. Il a fallu faire des ajustements aux plans et devis avec la même firme d'ingénierie, ce qui a été fait. Les documents sont presque prêts. On est sur le point de partir en

appel d'offres public», explique Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Rappelons que le lien interrives La Gabelle est temporairement fermé depuis qu'un véhicule a happé un employé d'Hydro-Québec, le 11 juillet 2018. Quelques jours plus tard, un comité de travail avait été mis sur pied afin de trouver une série de mesures à mettre en place pour augmenter la sécurité de ce lien emprunté par plus de 1000 véhicules par jour. Ce comité regroupe les municipalités de Saint-Étienne-des-Grès et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, la Sûreté du Québec, Hydro-Québec ainsi que le ministère des Transports.

L'annonce de l'octroi de la subvention du FARR, en février dernier par les députés locaux, a permis de confirmer la réouverture de La Gabelle lors des prochains mois et de boucler le montage financier de ce projet, dont la facture sera assumée à parts égales entre la société d'État et les municipalités.

Selon Luc Dostaler, l'impact de la COVID-19 sur la réouverture du lien interrives sera minime. «On n'a jamais vraiment eu de date précise pour la réouverture, car ça dépendait de plusieurs facteurs, dont le

financement, la compagnie qui obtiendra le contrat et la charge de travail de l'entrepreneur. C'est vraiment lorsqu'on va aller en appel d'offres qu'on sera en mesure de dire exactement quand ça va rouvrir. On a toujours l'objectif que ce soit ouvert vers la fin de l'été», souligne-t-il.

«Je pense que c'est réaliste. Si on va en appel d'offres début juin, il y a ensuite une période de temps allouée pour la réception des soumissions. Comme ce ne sont pas des travaux qui prennent des mois à faire, on devrait être capable de respecter notre cible», ajoute-t-il.

D'ailleurs, la contribution financière du gouvernement est assortie d'une entente garantissant l'ouverture du lien interrives La Gabelle pour une période de dix ans,

à moins que des travaux soient nécessaires ou qu'une situation exceptionnelle exige sa fermeture.

Luc Dostaler se montre satisfait des démarches qui ont été menées tout au long du processus de collaboration avec les différents partenaires et qui permettront sous peu de rehausser la sécurité à proximité du barrage.

«La volonté d'Hydro-Québec, c'était de maintenir le lien ouvert et ça, c'était important pour nous aussi. Par contre, il fallait ajouter des mesures de sécurité supplémentaires. Ça explique le travail de collaboration qui a été fait depuis près de deux ans. On a trouvé ensemble des solutions qui vont faire en sorte qu'on n'aura plus à fermer le lien interrives. J'en suis très heureux, car ce sont nos citoyens qui en bénéficient.»

Sainte-Ursule: le parc des Chutes ouvre le 6 juin

PIER-OLIVIER GAGNON

pogagnon@lechodemaskinonge.com

PLEIN AIR. Avec la réouverture progressive de certains parcs et espaces verts, la Municipalité de Sainte-Ursule a également pris la décision de procéder à la réouverture du parc des Chutes, et ce, de manière graduelle.

Les visiteurs pourront profiter de cet attrait et admirer son paysage les fins de semaine seulement à compter du 6 juin. Le parc rouvrira à temps plein le 20 juin jusqu'à la fête du Travail. «On souhaitait offrir à nos citoyens et à ceux des autres municipalités de la MRC un endroit pour aller se promener en pleine nature cet été. Plusieurs personnes avaient hâte de pouvoir sortir à l'extérieur. Nous avons pris le temps de

réfléchir à l'ouverture et nous avons décidé d'ajouter de nouvelles mesures de sécurité afin d'être conformes aux exigences de la santé publique», explique Philippe Dauphin, maire suppléant.

Pour la sécurité de tous, un trajet unique sera offert aux randonneurs. «Malheureusement, le parc ne pourra pas être ouvert dans tout son ensemble. L'accès sera limité. Nos employés ont recommencé à travailler le 25 mai. Ils vont installer de la signalisation et des indications pour s'assurer que tout soit sécuritaire. À l'intérieur du bâtiment d'accueil, il y aura des mesures de sécurité pour protéger tout le monde et le nombre de personnes sera limité. Des flèches et des pastilles seront ajoutées au sol pour bien diriger les gens. On demandera aussi aux visiteurs de se laver ou se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie. On va les inviter à respecter la distanciation sociale, mais on ne jouera pas à la police. On va faire appel à leur bon jugement», confie M. Dauphin.

Comme l'accès sera réduit sur le site, le coût d'entrée sera également abaissé de 7,50 \$ à 5 \$ pour les visiteurs, sauf pour les citoyens de Sainte-Ursule pour qui l'accès est gratuit. Seul le paiement par carte sera autorisé pour la sécurité des employés.

De plus, Sainte-Ursule confirme que les activités dans le cadre des Journées animées n'auront pas lieu cette année et qu'aucune autre activité culturelle ou d'animation ne pourra être organisée. Cette décision repose sur l'interdiction de tenir de grands rassemblements.

CAMP DE JOUR

Par ailleurs, après avoir pris connaissance des exigences pour la tenue d'un camp de jour, la Municipalité de Sainte-Ursule a décidé de passer son tour cette année. Le conseil municipal invite les parents à contacter les camps de jour des municipalités voisines.

LA RADIO LOCALE, DU MATIN AU SOIR

103.1

COUNTRY POP

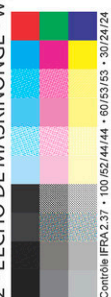
LE BINGO RADIO DU 103.1
TOUS LES SAMEDIS 18H
TOUS LES DÉTAILS : WWW.1031FM.CA

259496

RAC3 : 201804024107-01

Le parc des Chutes de Sainte-Ursule accueille plus de 15000 personnes chaque année. (Photo Pier-Olivier Gagnon)

Parc des Chutes de Sainte-Ursule



VOTRE MÉDIA D'ICI

L'Écho

de Maskinongé.com

POUR NOUS JOINDRE
635 rue du Père-Daniel,
Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7
Tél. : 819 379-1490
Annonces classées : 1 866 637-5236
www.icimedias.ca

RÉSEAU SÉLECT

Directrice générale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Nathalie Martel
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Veuillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 13 694 EXEMPLAIRES- TIRAGE : 13 778 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le journal L'Écho de Maskinongé ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans le journal L'Écho de Maskinongé sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseillères en solutions médias : Line Plante, Marilyne Desaulniers
Coordonnatrice aux ventes : Marie-Claude Laforce
Rédactrice en chef : Sandra Lacroix
Journaliste : Pier-Olivier Gagnon
www.icimedias.ca

Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Directeur général : Marc-Noël Ouellette
Impression : Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c.,
division Transcontinental Transmag,
10807, rue Mirabeau, Anjou
Distribution : Distribution Transcontinental inc.
Division Publi-Sac Mauricie

Sacrifier sa chevelure pour une bonne cause



Geneviève Richard se rasera la tête au profit de la Caravane Philanthrope et pour aider la Fondation DonEspoir.

(Photo courtoisie – PO Boudreault)

PIER-OLIVIER GAGNON
pogagnon@lechodemaskinonge.com

DÉFI. C'est une expérience toute personnelle et totalement humaine que s'apprête à vivre une citoyenne de Saint-Sévère, dont l'intérêt est reconnu pour les causes sociales et environnementales.

Geneviève Richard cultive depuis longtemps ce désir de contribuer à sa façon et de manière significative à la mission d'un organisme qui lui tient à cœur. Le 13 juin prochain, elle dira au revoir à sa tignasse afin d'expérimenter une déconnexion avec l'importance de l'apparence physique et en solidarité avec les gens confrontés à la perte de leurs cheveux dans le cadre d'une épreuve liée à la maladie.

« Ces clowns humanitaires aident à la santé et au mieux-être des communautés un peu partout. »

- Geneviève Richard

« Ce n'est pas une mince décision, encore plus pour une femme. Comme beaucoup de personnes, mes cheveux sont importants pour ce que je suis, pour moi-même et pour la société. Ils ont aussi non seulement défini des étapes de ma vie, mais ils m'ont souvent donné de l'assurance à divers moments. En

tant qu'artiste de la danse, je les utilise souvent dans mes créations. Cette décision est donc d'autant plus engageante pour moi », raconte M^{me} Richard.

LEVÉE DE FONDS

La Sévéroise a décidé de se raser les cheveux et de mettre sa tête à prix le temps d'une levée de fonds au profit d'artistes humanitaires.

Ce geste très symbolique permettra de soutenir les clowns humanitaires de la Caravane Philanthrope, dont le populaire Guillaume Vermette, pour qui l'objectif est de changer le monde un sourire à la fois. Au terme de l'exercice, Geneviève Richard a également décidé de remettre ses cheveux à la Fondation DonEspoir pour la fabrication de prothèses capillaires. Ainsi, elle fait appel à la générosité de la population pour recueillir le maximum d'argent possible afin de permettre à ces artistes bénévoles de réaliser divers projets dans les CHSLD, les hôpitaux, les orphelinats, les camps de réfugiés, les communautés des Premiers Peuples, auprès des personnes marginalisées, en situation d'itinérance et dans divers projets ailleurs dans le monde. Déjà, plus de 1250 \$ ont été amassés en ligne sur le site de la campagne. « Les dons seront acheminés à la Caravane Philanthrope pour Guillaume et ses collègues. Leurs projets amènent du bonheur et brisent l'isolement

des enfants et de plusieurs autres personnes. Ces clowns humanitaires aident à la santé et au mieux-être des communautés un peu partout. Cette cause-là correspond à mes valeurs. C'est une belle façon d'utiliser l'art et la bonne humeur pour faire une différence dans la vie des gens. C'est très pertinent », confie-t-elle.

Les personnes intéressées à soutenir l'initiative de Geneviève Richard peuvent le faire en se rendant sur : <https://bit.ly/2XmbS2V>

UNE SOLIDARITÉ INATTENDUE

Quelques jours seulement après avoir dévoilé les détails de son projet sur sa page Facebook, trois personnes de son entourage ont décidé de relever le défi avec elle. Catherine Dubois de Trois-Rivières, François Poisson de Bécancour et Jimmy Guay de Québec offriront eux aussi leur chevelure en échange de dons.

Les participants prendront toutes les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires, selon l'évolution de la situation et les directives sanitaires, pour accomplir leur défi personnel. Comme les salons de coiffure pourront rouvrir le 1^{er} juin, Geneviève Richard a déjà confié le mandat à sa coiffeuse Annie Pelletier de lui raser la tête. Le résultat sera dévoilé sur la page Facebook *Têtes à raser pour Guillaume Vermette et clowns humanitaires* une fois que le défi aura été réalisé.

Droit successoral | Droit de la famille
Droit immobilier | Droit corporatif | Droit agricole



Isabelle St-Yves
Notaire

Contactez-nous, nous pouvons vous aider :
819 228-8117
isabelle.st-yves@mallette.ca

MALLETTE
Société de comptables professionnels agréés
>223079

Emplois d'été Canada : plus d'un demi-million\$ injectés dans la circonscription

MASKINONGÉ. Plus d'un demi-million de dollars sont injectés dans la circonscription pour permettre la création d'une centaine d'emplois pour des jeunes de 15 à 30 ans cet été, et ce, par l'entremise du programme Emplois d'été Canada.

Le député de Berthier-Maskinongé Yves Perron en a fait l'annonce de cet octroi, qui s'élève à 583 130 \$ pour 88 employeurs dans la circonscription.

Ce programme récurrent est bien connu des organismes communautaires, ONBL et employeurs privés ou publics. Mais cette année, la situation a été chamboulée par l'apparition de la COVID-19. Le programme s'offre maintenant prioritairement aux services essentiels et le gouvernement subventionne jusqu'à 100% du salaire minimum au lieu de 50%. Comme l'enveloppe totale disponible était inchangée, il y a eu des variations dans le nombre total d'emplois accordés.

« Nous avons réussi à donner un bon coup de main à 88 employeurs de la circonscription. Par le fait même, nous avons incité un grand nombre de jeunes à occuper un emploi d'été, et ce, dans les secteurs où les besoins sont les plus criants pendant cette pandémie », mentionne le député Yves Perron.

En raison de la crise, certaines priorités ont été ajoutées à la liste de critères pour l'attribution de la subvention. Mentionnons le soutien aux organismes d'aide alimentaire et offrant des services de première ligne, les CHSLD et les résidences pour personnes âgées, particulièrement affectées par la COVID-19.

Popote Fraîche



Livraison à la semaine
7 choix de menus/semaine

**LIGNE
COUP DE POUCE
ÂÎNÉS**
819-539-8644

LIVRAISON POPOTE - COMMISSION - LIGNE D'ÉCOUTE
RÉFÉRENCIEMENT - ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL
TÉLÉPHONE D'AMITIÉ

SHAWINIGAN
SAINT-BONIFACE
SAINT-MATHIEU-DU-PARC
N-D-DU-MONT-CARMEL
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON
CHARETTE

**TRAIT
D'UNION**
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

On reprend graduellement ses activités en continuant de se protéger!

Au cours des prochaines semaines, les activités reprendront de façon graduelle au Québec, et ce, toujours avec l'accord et la collaboration des autorités de santé publique. Ces différentes réouvertures se feront par phase, selon le type d'activités et les zones géographiques. Pour connaître les différentes phases de réouverture, consultez le site Web du gouvernement du Québec : Quebec.ca/coronavirus

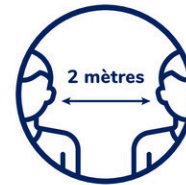
En tout temps, il sera essentiel de continuer à respecter les consignes, afin de limiter les risques associés à la propagation du virus. Par ailleurs, si vous présentez des symptômes de la COVID-19, il est important de respecter les recommandations d'isolement à la maison pour éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes.

On respecte les consignes sanitaires

Après avoir fréquenté tout lieu public, surveillez vos symptômes et respectez les consignes sanitaires suivantes :



- Lavez-vous souvent les mains à l'eau courante tiède et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :



- Si vous devez sortir, maintenez autant que possible une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit.
- Portez un couvre-visage lorsqu'une distance de 2 mètres entre les personnes ne peut pas être respectée.
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.
- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.



Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.



Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.

Port du couvre-visage

Le port du couvre-visage est recommandé dans les lieux publics lorsque la distanciation physique n'est pas possible. Cela peut se produire, par exemple, en se rendant à l'épicerie ou en prenant le transport en commun.

Le port du couvre-visage dans les lieux publics doit obligatoirement s'accompagner des autres mesures de protection, comme l'application des mesures d'hygiène.

Si vous êtes malade, restez à la maison. Si vous devez vous rendre à la clinique ou à l'hôpital, portez votre couvre-visage jusqu'à ce qu'on vous donne un masque de procédure.

Les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires, les personnes handicapées ou incapables de retirer leur couvre-visage sans l'aide d'une autre personne ne devraient pas en porter.

Pour savoir comment utiliser correctement votre couvre-visage ou comment en fabriquer un, consultez les capsules d'information qui se trouvent sur le site Web du gouvernement du Québec : **Québec.ca/couvre-visage**



Foulard



Couvre-visage en papier ou en tissu



Bandana ou autre tissu

Ressources

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme l'apparition ou l'aggravation d'une toux, de la fièvre, des difficultés respiratoires ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer le 418 644-4545, le 514 644-4545, le 450 644-4545, le 819 644-4545 ou le 1 877 644-4545 (sans frais) ailleurs au Québec afin d'être dirigé vers la bonne ressource. Pour les personnes malentendantes (ATS), il est possible de contacter le 1 800 361-9596 (sans frais).

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec  
 

Vos Classées

PETITES ANNONCES CLASSÉES

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur VosClassées.ca.

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

Un seul numéro 1 866 637-5236 Mode de paiement:

130 Propriétés recherchées - échanges

RECHERCHE maisons campagne, fermes, fermettes, ranch, domaines boisés. Clientèle Montréal importante... François Ducharme, courtier Via Capitale. 450-898-1679

205 Logements / appartements à louer

Logements/ maisons: 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, libres immédiatement, juillet. Joliette, St-Cuthbert, 450-271-1398 450-836-6589,

4-1/2, 481/ 507 rue St-Jacques, Louiseville, 1er/ 2e étage. Libre immédiatement et juillet. 514-647-0796

BERTHIERVILLE: grand 2-1/2, 2e étage. 2 pas des services (dépanneur, restaurants). Très tranquille. Libre 1er juillet. Michel 450-898-4174

GRAND 5-1/2 à partager, rez-de-chaussée, Louiseville, 1er juillet, espace de rangement, 819-228-1361

LOUISEVILLE, 4-1/2, 5-1/2, retraités ou semi-retraités, pas d'animaux. 819-268-8923

LOUISEVILLE: 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, tranquille, près services, rangement, stationnement. Références demandées. 819-266-7072

LOUISEVILLE: grands 4-1/2 rénovés, tranquilles. Libres. Trois-Rivières: 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2. Possibilité 2 mois gratuits pour certains logements. 819-228-1681, 819-609-0441

MASKINONGÉ: 3-1/2, 4-1/2, 2e étage, A/C centrale. Références. Non-fumeur. Pas d'animaux. Libres. 819-384-0495

310 Divers à vendre

CABANONS: 10X12: 2,700\$. 10X16: 3,275\$. 12X16: 3,750\$. 15X20: 5,300\$. 15X30: 7,000\$. Autres grands disponibles. Livraison et installation gratuites. RBQ# 8213-9338-04. 450-632-0007

320 Animaux

CHATONS demandés. Nous aimerions adopter des chatons, irons chercher. 438-403-7701

370 Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés La longueur que vous désirez. 819-221-5429

397 On demande

ACHÈTERAIS vieilles cartes postales, photos, objets militaires, policier, religieux, affiches, objets publicitaires. 819-383-5292

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

484 Services divers

MOULIN à scie portatif. Se déplace à domicile. 514-467-8274, 450-588-5972

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

555 Argent à prêter

FINANCEMENT HYPO-THÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexibles. Financement Brissou 1-866-566-7081 www.autobilebrissou.com

585 Services financiers divers

SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Trop de dettes? Harcelé par vos créanciers? Reprenez le contrôle. Un seul versement par mois (0% d'intérêt) Bureaux à Trois-Rivières et Grand-Mère et à Louiseville pour vous servir. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 819-693-0004

INMEMORIAM.CA

Avis de décès

M. René Lupien



Au CIUSSS MCQ-GHAUR, le 14 mai 2020, est décédé à l'âge de 99 ans, M. René Lupien, époux de feu Mme Fernande Lafrenière, demeurant à Louiseville.

La famille s'est réunie en privé pour honorer sa mémoire à la Maison funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville. Où a eu lieu la liturgie de la Parole ce dimanche 24 mai 2020. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil : Ses enfants : Robert (Claire Lévesque), Normand, Gilles (Esther Jones), Francine (Claude Marchand); Ses petits-enfants : Isabelle (Mathieu), Annie (Marc-André), Raphaël (Joëlle), Julien (Anny-pier); Ses 5 arrière-petits-enfants: Mathilde, Maxim, Mia, Malie et Edouard; Son frère Guy Lupien (feu Louise Deschesnes); Ses beaux-frères et belles-sœurs : Claude Lafrenière (Madeleine Deslauriers), Lucienne Drainville (feu Rosaire Lafrenière), Estelle Clément (feu Aurèle Lafrenière), André Boivin (feu Lisette Lafrenière); Ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont les résidents de la résidence Les Jardins Latourelle de Louiseville.

La famille tient à remercier tout le personnel de la résidence Les Jardins Latourelle pour toutes les attentions et les bons soins, un merci tout spécial à Lise-Anne pour toute son aide fort appréciée.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du Cancer.

Renseignements: 819 228-4822
Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet: www.richardphilibert.ca

CULTURE

La MRC donne plus de visibilité aux artistes et artisans de la région

Bottin Culture Maskinongé

CULTURE. La MRC de Maskinongé a lancé, le 12 mai dernier, l'image Culture Maskinongé et annonce la mise en ligne d'un bottin culturel: www.maski.quebec/bottin-culture

Ce répertoire évolutif regroupe et met en valeur les artistes, artisans, entreprises et organismes culturels du territoire.

Convivial et facile à consulter, le bottin permet de faire des recherches par catégorie et municipalité. Il peut être très utile aux organisateurs d'événements ou de fêtes de village qui voudraient embaucher un musicien local, aux employeurs qui souhaiteraient acquérir une œuvre d'art pour un cadeau de retraite à un employé, aux responsables des bibliothèques qui prévoient proposer un atelier aux citoyens, à tous ceux qui désirent tout simplement se procurer une création unique ou s'informer sur les services offerts dans le secteur culturel.

«Aujourd'hui, l'achat local est plus qu'important, et ça vaut également pour nos artistes et entreprises du secteur des arts et de la culture. Il est primordial qu'ils aient une visibilité accrue sur le Web», explique Robert Lalonde, préfet de la MRC de Maskinongé.

Également, une page Facebook Culture



Maskinongé a été lancée. Pour l'agente de développement culturel et touristique de la MRC, Jennifer St-Yves-Lambert, cette page «aura différents rôles, notamment créer un lieu d'échanges entre les acteurs du milieu culturel, les citoyens intéressés par les arts ainsi que la MRC de Maskinongé». Les initiatives culturelles, différents programmes de subventions ou offres de formation pourront également y être diffusés. Les citoyens intéressés par la culture peuvent s'abonner à www.facebook.com/culturemaskinongé.

Il est toujours temps pour les artistes de s'inscrire au Bottin Culture Maskinongé. Il sera mis à jour régulièrement.

La nouvelle signature de la MRC de Maskinongé de même que l'image Culture Maskinongé ont été créées par Francis Turenne, artiste bien connu dans la région. Ce projet a été rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel entre la MRC de Maskinongé et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

À JAMAIS DANS NOS COEURS
INMEMORIAM.CA

Avis de décès

Bastrash-Turner, Mme Fleur-Ange



Au CIUSSS MCQ CHAUR de Trois-Rivières, le 15 mai 2020, est décédée, à l'âge de 94 ans 4 mois Mme Fleur-Ange Bastrash, épouse de M. Angelbert Turner depuis 65 ans. Elle était la fille

de feu Mme Dorilda Lajoie et de feu M. Joseph Bastrash. Elle demeurait à Louiseville.

La famille se recueillera dans l'intimité le samedi 30 mai 2020 à la Maison Funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville. L'inhumation aura lieu au cimetière de Louiseville.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil : Ses enfants : Louise (Michel Voisard), Yvan (Johanne Demontigny), Johanne (Pierre Girard) et Luc (Lydia Villemure); Ses petits-enfants : Jean-Philippe Voisard (Catherine), Dominic Voisard (Gloria Élizabeth), Nicolas Voisard (Anne-Marie), Mickaël Turner et Jessica Turner. Ses arrière-petits-enfants : Arnaud Voisard, Éloï Voisard et un troisième à naître. Ses sœurs : feu Julienne (feu Jean-Paul Casaubon), feu Simone, Alberte (feu Réjean Michaud) et Clémence (Guy Bernier). Ses frères : feu Dr Normand (Françoise Michaud), feu Victorin (Thérèse Bellemare), feu Raymond (Madeleine Bellemare), feu Réjean et Gratien (feu Jeannette Thibodeau). Ses belles-sœurs : Colombe (feu Normand Chevette) et Sr Gisèle (Dominicaine); Ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un grand remerciement tout particulièrement au personnel de l'hôpital Ste-Marie pour leur grande humanité dans cette situation de pandémie et nous avoir permis de donner les meilleurs soins à notre mère dans ce contexte hors norme. Nous avons pu accompagner notre mère en soins palliatifs jusqu'à la fin. Ce fut un privilège.

En sa mémoire, un don à la fondation de votre choix serait apprécié.

Dû à ces circonstances de pandémie, les rituels funéraires auront lieu en toute intimité. Vous êtes invités à exprimer vos condoléances sur le site internet de la Maison Funéraire Richard & Philibert.

Renseignements: 819 228-4822
Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet: www.richardphilibert.ca

Avis de décès

Mme Clémence Gélinas Bourassa



Au CIUSSS MCQ-HCM, le 16 mai 2020, est décédé à l'âge de 91 ans, Mme

Clémence Gélinas Bourassa, fille de feu Eddy Gélinas et feu Béatrice Duhaime, épouse de feu Paul Bourassa et de feu Roger Martin, demeurant à St-Boniface, autrefois de St-Barnabé.

L'accueil et la cérémonie ont été reportés à une date ultérieure. Dès que la date de la cérémonie sera déterminée, elle sera publiée ici, de même que dans Le Nouvelliste et sur le site de la maison funéraire: richardphilibert.ca

Elle laisse dans le deuil : Ses enfants : Yves (Georgette Lord), Luc (Marielle Vincent), Mance (Jean-Marie Martineau) et Chantal (Guy Lord); Ses petits-enfants : Marc et Julie Bourassa, Philippe et Jean-Sébastien Bourassa, Jérôme Martineau et Alexandre Bourassa-Lord; Ses arrière-petits-enfants : Erika, Angie et Anrick Lutski, Batiste et Mallory Bourassa; Son arrière-arrière-petite fille : Mackenzie Pelletier-Tousignant à naître en juillet; Ses sœurs : Aline (feu Jacques Lavergne), Françoise (feu Viateur Gagnon), Bertrande (Isidore Bourassa) Emilienne (François Garceau); Ses beaux-frères et belles-sœurs : Isidore Bourassa (Bertrande Gélinas), Yvonne Bourassa (feu Martial Giguère) Jean-Paul Déziel, Marie-Ange Bourassa (feu Raynald Lacombe), Jeanne Bourassa, Roland Bourassa (Lucille Côté), Rolande Gélinas (feu Roger Bourassa, feu Emilien Gélinas); Ainsi que Plusieurs neveux et nièces.

Remerciements tout spécial aux employés de la Résidence Villa Mille-Soleils pour leur dévouement pendant toutes ces années.

Renseignements: 819 378-3838
Télécopieur: 819 375-8146
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca
Site www.richardphilibert.ca

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur.trice

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature accompagnée d'un bref texte exposant sa motivation pour l'emploi, avant le 19 juin 2020, à 16h, à: candidature@cegeplapocatiere.qc.ca

Pour plus d'information: www.cegeplapocatiere.qc.ca, section Emplois

Cégep virtuel est un partenariat récent entre 10 cégeps de régions. Depuis 2017, les partenaires ont mis sur pied un modèle unique d'offre commune de cours à distance en classe virtuelle synchrone pour soutenir le cheminement et la réussite de leurs étudiants.

Cégep virtuel

La CDOM partagera ses locaux d'Yamachiche avec le Groupe EPC



Le Groupe EPC s'installe dans le centre de services de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, à Yamachiche. (Photo Pier-Olivier Gagnon)

PIER-OLIVIER GAGNON
pogagnon@lechodemaskinonge.com

ENTENTE. Le centre de services de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie (CDOM), situé à Yamachiche, a fait l'objet de travaux lors des dernières semaines afin d'accueillir un nouveau locataire.

En effet, l'immeuble de la rue Sainte-Anne a été transformé dans le but de recevoir les activités administratives d'EPC Canada. Le projet a exigé une réorganisation des locaux pour en faire deux espaces à bureaux distincts. Cette multinationale, spécialisée

dans la fabrication, l'entreposage et la distribution d'explosifs industriels, a choisi de s'installer à Yamachiche à la fin de la dernière année.

Voyant une opportunité de partenariat, c'est le maire de la municipalité, Paul Carboneau, qui a mis les deux organisations en communication. «Après le rachat d'une entreprise en Ontario, EPC Canada s'est rapidement tourné vers le Québec pour s'y implanter. Après avoir complété nos études de marché et nos démarches en vue d'y développer notre activité, d'y installer un site d'entreposage et par la suite de production, nous avons choisi Yamachiche. Notre site est maintenant opérationnel. En même temps,

nous recherchions des locaux dans la région pour établir notre siège administratif pour nos activités au Canada. Grâce à l'initiative du maire, ce projet a rapidement abouti. L'installation de notre siège administratif est un pas supplémentaire de notre implantation au Québec et marque notre attachement envers la région et Yamachiche», souligne Olivier Vandennabelle, président d'EPC Canada.

Au terme des modifications apportées dans le bâtiment, la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie confirme que son offre de service demeure inchangée pour ses membres et qu'elle est toujours propriétaire de l'immeuble. À l'instar des autres

ententes de partage de locaux conclues ailleurs dans la MRC de Maskinongé, ce partenariat s'inscrit également dans la lignée des objectifs de développement durable de l'institution financière. «Nous avons des espaces rendus disponibles par le changement des habitudes de consommation des services financiers par nos membres. Quoi de plus logique que de rendre ces espaces disponibles à d'autres organisations qui les occuperont et qui contribueront par le fait même au dynamisme social et économique du milieu», affirme Sylvie Desaulniers, directrice générale de la CDOM. EPC Canada devrait s'installer dans ses nouveaux locaux au cours des prochains jours.

AGENDA

■ Cafés entr'auteurs virtuel

Les mardis 14h00 à 15h00 pour tous les proches aidants.

Les vendredis 10h00 à 11h00 aidants endeuillés ou ayant un proche en fin de vie. Service d'aide, d'écoute et de référence est toujours disponible. Téléphone: 819-268-2884

Courriel : aidants@sogetel.net

Facebook (messenger)

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Pascale Plante, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé :

- Le 7 mai 2020, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, a adopté l'arrêté ministériel 2020-033 établissant une procédure alternative aux procédures décisionnelles municipales nécessitant le déplacement ou le rassemblement de personnes. Ainsi, le conseil peut décider, par résolution adoptée à la majorité simple, de remplacer la procédure par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.
- Le projet de règlement faisant l'objet de la présente consultation écrite est :
 - Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé afin d'autoriser la garde de poules à des fins récréatives dans les zones d'aménagement en réserve ainsi que pour autoriser les parcs et espaces verts dans les affectations industrielles régionales
- Les questions et commentaires concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 11 juin 2020 à l'attention de : Karine Lacasse, coordonnatrice du Service d'aménagement et de développement du territoire, à l'adresse courriel suivante : karine.lacasse@mrc-maskinonge.qc.ca ou par la poste au 651, boulevard St-Laurent Est, Louiseville, (Québec) J5V 1J1, en incluant obligatoirement toutes les informations suivantes :
 - Nom et prénom • Adresse résidentielle • Numéro de téléphone
- Une présentation écrite de ce projet de règlement et ledit projet sont disponibles au public sur le site Internet de la MRC : www.mrc-maskinonge.qc.ca

DONNÉ à Louiseville, ce vingt et unième jour de mai deux mille vingt (2020-05-21).

Pascale Plante, Directrice générale et secrétaire-trésorière

>259511

Saint-Étienne-des-Grès Les citoyens invités à réduire leur consommation d'eau



MUNICIPAL. Saint-Étienne-des-Grès fait appel à la collaboration de ses citoyens afin qu'ils réduisent leur consommation d'eau potable.

Le 20 mai dernier, la municipalité a émis un communiqué qui visait à informer la population qu'en raison d'une consommation excessive d'eau potable et de bris mécaniques causés à deux de ses puits, elle était forcée d'imposer une interdiction d'arrosage et de remplissage des piscines pour une période temporaire. En limitant la consommation d'eau pour les besoins essentiels, Saint-Étienne-des-Grès souhaite favoriser le remplissage des réservoirs d'eau de la municipalité le plus tôt possible.

Le service des travaux publics a indiqué que des interruptions d'eau pourraient survenir pendant la nuit, soit entre minuit et 5 h du matin pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

En raison des consignes gouvernementales,

le Comité d'embellissement de Saint-Étienne-des-Grès se voit dans l'obligation d'annuler toutes ses activités, soit l'échange de vivaces, la distribution de petits arbres ainsi que la vente d'annuelles. Le comité invite les citoyens à faire leurs achats aux Serres Arc-en-Ciel de Saint-Boniface, fidèle distributeur des plantes annuelles de l'organisme.

COMMUNAUTÉ VIRTUELLE

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a créé une toute nouvelle section intitulée « Communauté virtuelle » sur son site web. Les citoyens retrouveront à cet endroit des idées originales et un répertoire d'activités à faire à la maison selon six catégories : Apprendre, Bouger, Bricoler, S'amuser, Se divertir et Se nourrir. Le contenu sera bonifié au fil du temps. Tous les citoyens et organismes locaux sont d'ailleurs invités à transmettre du contenu au directeur des loisirs. (P.O.G.)

Un premier départ pour les golfeurs

PIER-OLIVIER GAGNON
pogagnon@lechodemaskinonge.com

LOUISEVILLE. Après avoir reçu l'autorisation du gouvernement, les clubs de golf de la région ont repris leurs activités avec certaines mesures de prévention liées à la crise de la COVID-19.

Cette réouverture a fait plaisir à bien des golfeurs qui se sont élancés pour la première fois de la saison, le 20 mai dernier, sous un soleil radieux.

«Notre première semaine est pas mal pleine partout. L'enthousiasme est là. En plus, il fait beau! On sent que les gens avaient besoin de sortir et de bouger. Nous sommes très heureux d'être ouverts», déclare Pierre Rousseau, propriétaire du Club de golf Links O'Loup de Louiseville et du Club de golf de Grand-Mère.

Preuve que les golfeurs étaient impatients de revêtir à nouveau leur polo et de retrouver leur sac de golf, le club louisevillois a vu son cahier de réservation se remplir dans le temps de le dire les jours précédant son ouverture au public. «Aujourd'hui, le stationnement est plein, racontait M. Rousseau lors de la première journée. Il y a un bel engouement. Le téléphone n'arrête pas de sonner. On avait nous aussi très hâte d'avoir le feu vert pour débiter nos activités. Comme les autres sports ne peuvent pas recommencer, les gens se dirigent vers le golf. On s'attend à avoir une augmentation de l'achalandage en début de saison jusqu'à tant que les sports collectifs reprennent.»

Lors des bonnes journées, plus de 200 personnes foulent le terrain de golf de Louiseville. Cet achalandage varie évidemment selon la météo. «Généralement,

ce sont entre 25 000 et 30 000 rondes de golf qui sont jouées dans une saison», précise-t-il.

LE GOLF À L'ÈRE DE LA PANDÉMIE

Pour permettre d'accueillir les clients sur son site, le Club de golf Links O'Loup a dû s'adapter aux directives de la santé publique et a mis en place un protocole sanitaire pour prévenir la transmission du virus. Dans les changements apportés, M. Rousseau révèle que la boutique a été réaménagée afin de recevoir au maximum quatre personnes à la fois dans un circuit sécuritaire.

Sur le terrain, les stations de lavage de balle et les râtaux ont été retirés. Ensuite, en raison de l'interdiction de toucher le fanion, un mécanisme sous forme de levier permet d'expulser la balle de la coupe après y être entrée. Puis, dans les voitures électriques, des séparateurs transparents ont été installés entre le conducteur et son passager.

«On limite les contacts. On n'a pas non plus de restrictions par rapport à la distance des heures de départ. Habituellement, ils sont aux huit minutes. On a décidé de notre côté de mettre tous les départs aux dix minutes pour distancer encore plus le monde. On va faire ça pour les premières semaines et on va s'ajuster», explique Pierre Rousseau.

Pour les golfeurs qui utiliseront les champs de pratique, ils se voient remettre un panier et des balles qui ont préalablement été désinfectés.

PERTES SUBSTANCIELLES

Malgré l'ouverture des parcours, les clubs seront tout de même privés de plusieurs sources de revenus. En effet, l'industrie du golf n'échappera pas aux pertes financières associées à l'annulation de plusieurs tournois et événements-bénéfices.

«Quand la COVID a commencé, je savais qu'on serait retardé un peu. J'espérais qu'on puisse recommencer autour du 15 mai. Si on avait débuté plus autour du 1er juin, ça aurait été plus critique pour nous, car la saison est courte. Actuellement, notre chalet est inaccessible. On ne peut pas accueillir aucun tournoi et les rassemblements ne sont pas permis. On a aussi des pertes au niveau du bar et de la restauration, mais au moins on peut opérer quand même. On doit s'adapter à ça. On pense perdre entre 20% et 40% de notre chiffre d'affaires», conclut le propriétaire.

«On sent que les gens avaient besoin de sortir et de bouger»

-Pierre Rousseau



Le Club de golf Links O'Loup de Louiseville propose aux golfeurs l'un des plus beaux parcours dans la région. (Photo Pier-Olivier Gagnon)



SUIVEZ PIER-OLIVIER GAGNON SUR TWITTER:
@POGagnon

La pétanque attend son tour

PIER-OLIVIER GAGNON
pogagnon@lechodemaskinonge.com

MASKINONGÉ. Le plan de déconfinement défini par le gouvernement du Québec prévoit que les disciplines sportives ainsi que les loisirs pourront reprendre peu à peu, au rythme de l'évolution de la pandémie, avec des consignes sanitaires bien précises.

Les fervents de pétanque font partie de ceux qui se demandent s'ils pourront retrouver leur activité favorite. Ces gens souvent plus âgés, pour qui la pétanque représente pratiquement leur seul loisir en période estivale, ont durement vécu les dernières semaines en étant confinés et isolés pour éviter de contracter le virus.

Le Club de pétanque de Maskinongé amorce généralement ses activités au début du mois de juin. Cette année, les responsables ne s'attendent toutefois pas à voir les premières boules tomber près du cochonnet avant au moins la mi-juin. «Présentement, tout dépend du gouvernement. On va voir comment ça va aller. On espère pouvoir recommencer à jouer le plus tôt possible, mais il faut s'attendre à avoir des mesures à respecter. La plupart de nos joueurs ont plus de 60 ans. Ils ont hâte d'aller dehors et de socialiser. On force beaucoup pour jouer», explique Michelin Bergeron, président.

Entre 50 et 60 personnes se réunissent chaque lundi soir pour jouer à la pétanque à Maskinongé. Les parties sont disputées jusqu'à la fête du Travail, en septembre, sur les terrains aménagés sur la surface de la patinoire municipale.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Il est évident aux yeux de M. Bergeron que si le gouvernement donne le feu vert à la pétanque, des règles strictes devront être respectées par les joueurs dès leur arrivée sur le site. «On a du plaisir, mais la priorité c'est la santé et la sécurité des gens. On va apporter des changements dans

la façon de faire les choses et de jouer. On va s'adapter aux directives du gouvernement. Nos joueurs devront se conformer aux nouvelles règles», souligne le président, entouré de son comité.

«On va faire plus de terrains, mais on ne les utilisera pas tous. Il y aura probablement un terrain de libre entre chacun de ceux qui seront utilisés. On va exiger le couvre-visage ou la visière, la désinfection des mains, des boules et les gens devront s'asseoir sur leur propre chaise. On prévoit aussi limiter le nombre de joueurs et ils devront respecter la distanciation physique. On va fournir des gants. On va répéter les règles régulièrement. On va se concentrer sur les doublettes (à deux par équipe) alors que normalement nous sommes trois par équipe. Notre président sera aussi protégé dans son abri puisqu'il est responsable de faire les équipes et d'organiser les parties», énumère pour sa part Yvon Livernoche.

Les inquiétudes entourant la transmission du virus pourraient également freiner quelques personnes, croit Michelin Bergeron. Ce dernier s'attend à ce que le nombre de joueurs soit réduit lors de la prochaine saison. «On va voir comment ça se déroule. Il est possible que certaines personnes décident de rester à la maison et c'est normal. De notre côté, on va tout faire pour que ce soit sécuritaire. On forme toujours nos équipes en fonction des gens qui viennent jouer», dit-il.

Le Club de pétanque de Maskinongé est actif depuis plus de 25 ans. Il offre la possibilité aux gens de plusieurs municipalités de jouer à la pétanque pour la modique somme de trois dollars, un peu comme le font les municipalités de Saint-Barthélemy le mardi soir, de Saint-Justin le mercredi soir, de Sainte-Ursule le jeudi soir, de Saint-Alexis-des-Monts le vendredi soir ainsi qu'à Louiseville tous les après-midis.



Yvon Livernoche, Marcel Soulières, Raymonde Vermette, Terry Grimmel, Maurice Béland, membres du comité et au centre, Michelin Bergeron, président du Club de pétanque de Maskinongé. (Photo Pier-Olivier Gagnon)